

## Atelier découverte

# LA DEMARCHE D'EVALUATION D'UNE ACTION DE SANTE OU SOCIALE

### Mardi 09 avril 2024 de 13h30 à 17h - AURILLAC

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes vous propose un atelier découverte pour vous familiariser avec la démarche d'évaluation d'une action ou d'un projet du secteur de la santé ou du social.

Cet atelier s'appuiera sur le guide pratique « L'évaluation en 7 étapes » réactualisé en 2020.







#### **OBJECTIFS DE L'ATELIER**

- Découvrir les ressources sur l'évaluation proposées par Emergence (guide pratique et site internet notamment).
- Se familiariser avec le vocabulaire et les étapes d'une démarche d'évaluation d'une action.
- Echanger sur ses pratiques et questionnements sur l'évaluation.



#### LIEU

Maison des associations Esplanade Michel Crespin Salle 1, Rez de chaussée 15000 AURILLAC

En voiture Parking relai et navette électrique au départ de la gare routière.

En bus arrêts Carmes, Viaduc ou Cité administrative: lignes 1, 2, 3, 5.



#### **PUBLICS**

Professionnels ou bénévoles souhaitant évaluer leur action du secteur santé ou social.



#### **INTERVENANTES**

Elvire Gaime, chargée de projets à l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,

Elodie Roueyre, déléguée territoriale à l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,

#### **INSCRIPTION**

en ligne avant le 25 mars 2024 sur le lien suivant :

## Je m'inscris

Atelier gratuit sur financement de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Renseignements pédagogiques : Elodie Roueyre - IREPS ARA délégation Cantal Elodie.roueyre@ireps-ara.org / Tél. 09 85 04 23 55

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant.



#### **IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**

www.ireps-ara.org

N° de SIREN: 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité: 82 69 06 790 69

Soutien



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant: consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.